

SEGOLENE ROYAL
MINISTRE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT
DURABLE ET DE L'ENERGIE

EMMANUEL MACRON
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.developpement-durable.gouv.fr

www.economie.gouv.fr

Paris, le 13 avril 2015 N° 547





Ségolène Royal et Emmanuel Macron accélèrent le déploiement des « réseaux électriques intelligents », en lançant un appel à projets pour mobiliser et accompagner les territoires engagés dans la transition énergétique

Un nouvel appel à candidatures et à projets est lancé le 15 avril 2015. Organisé par l'équipe du plan de la Nouvelle France Industrielle « Réseaux électriques intelligents », sous l'égide des ministères en charge de l'énergie et de l'industrie, il permettra d'identifier et d'accompagner les collectivités qui s'associent pour déployer les fonctionnalités offertes par les réseaux électriques intelligents.

Les « réseaux électriques intelligents » ou « Smart Grids » regroupent un ensemble de fonctionnalités variées, répondant à plusieurs défis de la transition énergétique : l'efficacité énergétique via une meilleure connaissance et un pilotage actif de la consommation, l'insertion de production renouvelable, l'insertion des véhicules électriques sur les réseaux électriques et, enfin, une gestion plus dynamique des réseaux grâce à l'utilisation de nouveaux équipements et à la digitalisation des équipements existants.

Cet appel à candidatures et à projets vise à poursuivre la dynamique engagée par les nombreuses expérimentations locales, notamment les démonstrateurs soutenus par le programme des investissements d'avenir à hauteur de 85 millions d'euros, en élargissant les zones de déploiement afin de couvrir plus de consommateurs, plus de moyens de production ainsi qu'une plus large diversité de territoires et de fonctionnalités.



En s'appuyant sur la dynamique et les projets concrets portés par les territoires à énergie positive pour la croissance verte, cet appel à projets permettra aux collectivités de développer une approche intégrée en s'associant, en proposant de nouveaux produits et services et en mettant en œuvre un maximum de « briques fonctionnelles » des réseaux électriques intelligents afin d'accroître les bénéfices pour l'ensemble des citoyens et l'innovation industrielle.

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du plan « Réseaux Electriques Intelligents », qui est l'un des 34 plans de la Nouvelle France Industrielle. Le pilotage de ce plan, dont la feuille de route a été présentée à l'Elysée le 7 mai 2014, a été confié à Dominique Maillard, Président du Directoire de RTE. Au sein du plan, l'action de déploiement des « réseaux électriques intelligents » est pilotée par ERDF.

Cette action permet de crédibiliser les solutions proposées par la filière industrielle française au profit d'une politique d'exportation ambitieuse. L'appel à projets permettra d'identifier les zones les plus adaptées pour montrer la pertinence technique et économique des solutions françaises, dans l'optique d'une généralisation à l'échelle nationale et à l'export. Ce projet constitue un puissant vecteur d'investissement, de dynamisation des acteurs et de mise en visibilité de l'excellence française dans les réseaux électriques intelligents, clé de la transition énergétique.

Les territoires, via leurs collectivités territoriales et leurs établissements publics de coopérations, sont appelés à manifester leur intérêt au plus tard le 1<sup>er</sup> juin puis à remettre leur dossier de candidatures au plus tard le 15 juillet.

Le cahier des charges de l'appel à candidatures et à projets est disponible sur les sites de la Direction Générale des Entreprises et de la Direction Générale de l'Energie et du Climat aux adresses :

DGE: http://www.entreprises.gouv.fr

DGEC: http://www.developpement-durable.gouv.fr

## **Contacts presse:**

Cabinet de Mme Ségolène ROYAL : 01 40 81 78 31 Cabinet de M. Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13